Ecrit par Echo du Mardi le 3 février 2021

EMERGENCE GFA

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 3 février 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par **Me Laurent GIGOI,** notaire associé de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI « titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON, 6 rue Viala et à les Angles en date 12/01/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Groupement Foncier Agricole
Dénomination sociale : Groupement Foncier Agricole de « EMERGENCE »
Siège social : 1821 route des courses 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Capital social : 1 000 euros (apport en numéraire)
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elle ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Gérance : M Laurent SERRE demeurant à l'Isle sur la Sorgue (84800) 1821 route des courses pour une durée illimitée
Cession de parts sociales : la transmission des parts s'opère obligatoirement par acte authentique. Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail.
Toute autre cession à titre onéreux ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON
3950267

Publié le 03/02/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 3 février 2021